

## PREUVE DE DEPOT N° 20180131

## DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

Communauté de Communes du Haut Poitou

Le Bois de la Grève

86380 SAINT MARTIN LA PALLU

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

our le site, le déclarant exploite déjà au moins.	160
une installation classée relevant du régime d'autorisation :	N
une installation classée relevant du régime d'enregistrement :	NC
Ancien exploitant : Communauté de Communes du Neuvillois	
Date effective du changement d'exploitant :	01/2017
Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :	N
Déclarant : Communauté de Communes du Haut Poitou - 10, avenue de l'Europe 86170 NEUVILLE DE POITOU	
Date de la déclaration du changement d'exploitant :	07/2018
Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :	OUI
La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.	Ę.